

Projet 2023 2026



IMPULSER, RÉVÉLER,
EXPLORER, ÉCLAIRER

CEPRAVOI

CEntre de PRAtiques VOcales et Instrumentales
en région Centre-Val de Loire



cepravoi.fr

Sommaire

PRÉAMBULE	page 3
1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	page 4
2. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE	page 6
3. PERSPECTIVES 2023-2026	page 8
4. MISE EN ŒUVRE	page 12
5. ÉVALUATION	page 16
6. CONCLUSION	page 17
7. ANNEXES	page 18



Le CEPRAVOI est porté par la Région Centre-Val de Loire et le Ministère de la Culture (Drac région Centre-Val de Loire). Il bénéficie du soutien du Département d'Indre-et-Loire et de la Ville de Montlouis-sur-Loire.

Il est membre du réseau Musique en Territoires, de l'Association Française des professeurs de chant (AFPC), de l'Institut Français pour l'Art Choral (IFAC), de Scène O Centre, d'Accords Centre-Val de Loire et de l'Union Départementale des Enseignements artistiques en Indre-et-Loire (UDEA37).



La Certification qualité a été délivrée au Cepravoi au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION



© Max of pics



Concert'Off - © Max of pics



Bénévoles

Préambule

Du chant de métier à la berceuse, de l'art lyrique aux musiques actuelles, des chants liturgiques au karaoké... **le chant traverse les âges, les contextes de vie, les catégories sociales.**

Émanation directe du corps et moyen d'expression fort, **la voix chantée se distingue des autres instruments par son accessibilité immédiate et universelle.**

À la fois vecteur d'intégration sociale, de développement personnel et d'accès à l'émotion artistique, **les pratiques vocales sont un moyen d'émancipation individuelle et collective.** Elles témoignent aussi de l'identité culturelle de chacun à travers le langage et participent à la construction de la société dans son ensemble, en particulier dans sa forme collective.

Les pratiques vocales créent du partage et du sens commun. En région Centre-Val de Loire, 400 chœurs sont recensés par le Cepravoi soit près de 12000 choristes (3,5 millions de choristes réguliers en France), auxquels s'ajoutent les nombreuses chorales scolaires, les pratiques au sein des écoles de musique et les rassemblements informels. De là à dire, qu'en région, près de 200 000 habitants sont sensibilisés de près ou de loin par une pratique vocale, il n'y a qu'un pas.

Depuis sa création le Cepravoi s'attache à soutenir et à faire vivre ces pratiques dans toute la diversité de leurs esthétiques, en résonance avec les enjeux du monde actuel. Adossé à ce contexte, et fort de cette expérience artistique et pédagogique, il s'est donné pour mission, au fil de ses projets d'orientation successifs, de contribuer à l'aménagement culturel des différents territoires de la région Centre-Val de Loire. Il intervient en suscitant et en soutenant les initiatives locales et en s'appuyant sur celles-ci (qu'elles soient institutionnelles, individuelles ou collectives), dans le domaine privilégié de son champ d'action, celui des pratiques vocales, **et en inscrivant celles-ci dans les dynamiques de la société contemporaine : droits culturels, transition écologique, innovation sociale et solidaire.**



Atelier Bassey - © Max of pics

Le présent projet vise à mettre à nouveau en œuvre cette mission durant **les quatre années à venir.** Sa rédaction est le résultat d'un travail collaboratif associant les administrateurs, l'équipe permanente et les partenaires du Cepravoi. Avec l'aide de Jean-Pierre Seyvos, sollicité en qualité d'animateur et de facilitant, la réflexion collective a permis de croiser les besoins identifiés des acteurs du territoire avec les enjeux en matière de politiques publiques et culturelles. Il tient par ailleurs compte du bilan du précédent projet quadriennal, du contexte et de l'évolution territoriale ainsi que des attentes exprimées par les partenaires institutionnels.



1. Présentation de l'association

30 ANS D'ACTION CULTURELLE TERRITORIALE À TRAVERS LES PRATIQUES VOCALES ET CHORALES

Créé en 1991 à l'initiative conjointe de la DRAC et du Conseil régional du Centre-Val de Loire, avec la participation du Département d'Indre-et-Loire et de nombreux acteurs territoriaux (chefs de chœurs, choristes, professeurs de musique, universitaires, etc.), le Cepravoi a pour objet de valoriser et d'accompagner le développement des pratiques musicales, en particulier vocales, en région Centre-Val de Loire, notamment au moyen d'actions de formation et, occasionnellement, de diffusion¹.

Cette démarche s'inscrivait, à l'époque, dans la dynamique de création des Centres d'Art Polyphonique, aujourd'hui dénommés sous l'appellation générique de *Missions Voix en régions*.

Depuis 1993, le siège social et les bureaux du CEPRAVOI sont établis à Montlouis-sur-Loire (37).

UN CHAMP D'INTERVENTION À 360°

Depuis sa création, et selon les projets, le Cepravoi a investi de nombreux champs d'activité, parmi lesquels :

- la pratique chorale amateur (formation et soutien aux projets) ;
- la formation professionnelle ;
- la création artistique et le renouvellement des répertoires ;
- la diffusion ;
- l'accompagnement de projets culturels de territoire ,
- l'observation des pratiques chorales ;
- l'information ;
- l'édition (partitions et manuels pratiques).

¹Cf. Objet des statuts en vigueur depuis juin 2015.



Atelier Loïc Pierre - © Max of pics

DES PUBLICS ISSUS DU TISSU SOCIAL ET PROFESSIONNEL

Une variété de statuts, de territoires et d'âges caractérise les publics du CEPRAVOI :

- Public d'amateurs : chefs de chœurs, chanteurs, choristes , Chorales, chœurs et ensembles vocaux;
- Public de professionnels : chefs de chœurs, musiciens intervenants, professeurs de chant choral, professeurs de chant, chanteurs et choristes professionnels, compositeurs ;
- Étudiants en voie de professionnalisation, issus des CFMI, des CRR, des filières universitaires de musicologie ou d'autres filières universitaires.

UNE ACTION MENÉE EN COOPÉRATION

Le CEPRAVOI collabore avec diverses structures qui permettent une complémentarité des actions de terrain. On distingue quatre principales catégories de partenaires :

- Pédagogiques : CRR, CRD, CFMI de Tours, écoles associatives...
- Artistiques : Consonance, Doulce Mémoire, Mikrokosmos, Le Bazar à Voix...
- Institutionnels : Conseil départemental de Loir-et-Cher, Conseil départemental d'Indre-et-Loire, Université de Tours, CNFPT...
- Professionnels (dans le cadre de réseaux) :
 - Réseaux régionaux : UDEA37, Scen'O Centre, Métiers Culture, FRACA-MA, Pôle régional A Cœur Joie.
 - Réseaux nationaux : Musique en Territoires, Institut Français d'Art Choral, Confédération Musicale de France, Association Française des Professeurs de Chant, A Cœur Joie.



UNE GOUVERNANCE ENGAGÉE

La gouvernance du CEPRAVOI s'organise autour de quatre entités :

- une assemblée générale composée des adhérents de l'association (213 en 2022 dont 57 personnes morales) ;
- un conseil d'administration, composé d'adhérents issus du monde du chant chorale, de l'enseignement et des institutions culturelles, élus par l'assemblée générale¹ ;
- une équipe administrative, composée de quatre salariés en CDI² ;
- une équipe de formateurs qualifiés, recrutés en CDD selon les projets et sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, artistiques et leur capacité à s'intégrer dans une action collective.

DES PROJETS RENOUVELÉS EN PHASE AVEC LES ENJEUX SOCIÉTAUX.

Le soutien apporté au Cepravoi par ses partenaires est formalisé chaque année à travers des conventions d'objectifs. Depuis 2015, des conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens sont signées avec la Drac et la Région renforçant ainsi les liens avec ces institutions et le suivi à moyens termes de l'action du Cepravoi en région Centre-Val de Loire.

Chaque renouvellement de projet quadriennal est l'occasion de poser un regard sur l'action menée, d'en actualiser les enjeux et de l'inscrire en phase avec un contexte social et politique par nature mouvant.



¹Voir composition du CA au 1^{er} janvier 2023 en annexe 1, page 19.

²Cf. § ressources humaines page 14.

2. Éléments de contexte

UN TERRITOIRE RÉGIONAL « CHANTANT » MENACÉ PAR LE VIEILLISSEMENT DES ENCADRANTS DES CHORALES AMATEURS.

La vitalité chorale est menacée par le vieillissement des chefs de chœurs (l'étude menée en 2022 révèle un âge moyen des répondants s'élevant à 57,1 ans) et l'absence de cursus en direction de chœur (à l'exception de celui proposé par le Conservatoire d'Orléans) en région freine l'accès à la formation, initiale ou continue, de nouveaux chefs de chœurs.

UNE PRATIQUE ARTISTIQUE MALMENÉE PAR LA CRISE DU COVID

Pendant deux années, la pratique du chant choral a été malmenée. L'activité des groupes a été arrêtée plusieurs fois et a repris de manière précaire, dans des conditions matérielles souvent difficiles, fragilisant l'état psychologique des choristes. La pandémie a eu un impact important sur l'activité chorale : baisse des effectifs, aggravation du déséquilibre hommes / femmes dans les pupitres, départ anticipé de chefs de chœurs en fin de carrière, fragilisation des trésoreries, remise en cause des pratiques associatives, etc...

Dans le même temps, certains groupes repartent avec de nouveaux membres, de nouveaux chefs arrivent et des groupes se créent. C'est l'occasion de relancer l'activité et renouveler les dynamiques.

C'est aussi cet élément de contexte, positif lui, qui peut être signalé comme lié à la crise du Covid et que le Cepravoi se doit de prendre en compte.

DES TERRITOIRES PORTEURS DE DYNAMIQUES ARTISTIQUES

C'est à l'échelle des communes et des intercommunalités que se construisent et s'inventent la plupart des initiatives musicales collectives. Les acteurs des pratiques chorales (chanteurs, chefs, pédagogues, compositeurs...) expérimentent et créent sur leur territoire de vie. Ces échelles territoriales rappellent la nécessité d'agir en proximité sur les territoires et au plus près de leurs habitants, en établissant un ancrage local.

DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES DÉGAGÉES À PARTIR DU BILAN 2019-2022³

FORMATION

- Accompagner les chefs de chœurs dans l'exercice de leur pratique, que celle-ci s'effectue dans un cadre amateur ou dans un cadre d'emploi.
- Anticiper la pénurie de chefs.
- Renouveler les formes d'actions de pratiques artistiques (stages, projets participatifs, rencontres...).
- Prendre en compte les nouvelles technologies et la diversité des expressions et des formes chorales, notamment celles en lien avec les musiques actuelles que le Cepravoi a fortement contribué à promouvoir et à développer.
- Positionner l'activité de formation professionnelle dans le projet du Cepravoi.

³ Cf. Annexe 2 page20.

ACTION CULTURELLE

- Repenser l'accompagnement des projets des ensembles vocaux après une période de fragilisation due à la crise du Covid.
- Formaliser le partenariat avec le *Festival de la Voix de Châteauroux* à moyen terme et affirmer la mise en synergie avec les activités du Cepravoi.

INFORMATION ET RESSOURCES

- Prioriser les besoins d'information, après une période d'urgence « tous azimuts », autour de la vie associative des chorales et sur l'emploi des chefs de chœur.
- Poursuivre le travail d'édition en mettant mieux en valeur ce travail.
- Concevoir un nouveau site internet pour optimiser l'information et l'accès aux ressources.

DE NOUVEAUX ENJEUX SOULEVÉS

Le travail collectif mené pour définir les orientations d'un nouveau projet a réinterrogé l'histoire de l'association autant que ses champs de compétences et ses publics prioritaires. En questionnant son identité et le périmètre de son action et au regard du bilan 2019-2022, de nouveaux enjeux ont été soulevés pour orienter les axes et objectifs du prochain projet. Ils ont été répartis selon six catégories :

FORMATION

- Mieux prendre en compte la question du vieillissement de la voix et sa prise en charge par les encadrants de pratiques chorales et vocales.
- Relancer des actions de formation à la direction de chœur et notamment à la direction de chœurs d'enfants. Interroger les conservatoires sur les besoins en formation.

PRATIQUES AMATEURS

- Proposer des projets en direction du public jeune et des projets intergénérationnels.
- Créer du lien entre les pratiques vocales des établissements d'enseignement artistiques et les pratiques vocales des territoires.

ÉMERGENCE / AIDE À LA PROFESSIONNALISATION

- Constat qu'il n'y a pas d'incubateur ou de cellule d'accompagnement repérée dans ce domaine (comme cela existe dans les musiques actuelles) : un travail pourrait être mené avec la jeune génération de chefs.

OBSERVATION / RESSOURCES ET INFORMATION

- Donner des informations sur le métier de chef.
- Poursuivre le travail d'enquêtes sur les conditions d'exercice des chefs (salariés / bénévoles).

RÉSEAUX

- Encourager l'interconnaissance entre les chefs pour les sortir de leur isolement et créer du lien.

RÉPERTOIRE / CRÉATION

- Encourager les rencontres avec des compositeurs et donner des clés pour accéder à la création musicale.
- Tenir compte de l'hybridation des champs artistiques.

UN RAYONNEMENT TERRITORIAL ÉTENDU

Le rayonnement du Cepravoi est, par nature, régional. Il se trouve néanmoins que, dans certains domaines, le Cepravoi a développé une expertise qui dépasse largement les frontières de la région et qui en fait un organisme de référence. C'est le cas par exemple de sa politique d'édition ou de la portée de ses formations professionnelles.

Cet état de fait a été renforcé par la crise du covid et le développement du distanciel via le web et les outils numériques.

La rareté de structures similaires au Cepravoi en France accentue par ailleurs la demande et l'intérêt du public.

3. Perspectives 2023 -2026

UN CHAMP D'INTERVENTION CLARIFIÉ

À sa création, les membres fondateurs ont souhaité associer les pratiques vocales aux pratiques instrumentales d'où le nom de l'association : Centre de Pratiques Vocales et Instrumentales (CEPRAVOI).

Aujourd'hui, le Cepravoi affirme sa priorité d'action dans le champ des pratiques vocales et chorales. Ainsi dans le cadre de son activité d'organisme de formation professionnelle, cette question a été clarifiée. Ses actions de formation porteront essentiellement sur l'encadrement des pratiques vocales et chorales et sur les besoins des publics concernés.

Le Conseil d'administration s'interroge sur l'évolution du nom de l'association.

DES MISSIONS ET DES OBJECTIFS ACTUALISÉS

IMPULSER

Soutenir la diffusion des pratiques vocales et la création.

RÉVÉLER

Accompagner le renouvellement et la montée en compétences des chefs des chœurs et des encadrants des pratiques vocales.

EXPLORER

Proposer des espaces de pratiques artistiques.

ÉCLAIRER

Partager l'information et mettre à disposition des ressources.

Les objectifs, axes stratégiques et moyens sont détaillés ci-après.



© Maxofpics

IMPULSER

SOUTENIR LA DIFFUSION DES PRATIQUES VOCALES ET LA CRÉATION

Pour sa propre dynamique et sa vitalité un chœur se doit de s'engager sur des projets, de se produire en concert ou en spectacle, de se renouveler, voire de participer à des créations. Le Cepravoi est là pour encourager, aider, soutenir, créer des occasions, apporter l'aide de professionnels.

Publics

- Chœurs et ensembles amateurs, groupes émergents.

Objectifs

- Accompagner les projets artistiques et de création des ensembles amateurs.
- Encourager la création musicale à travers une politique de commande et enrichir la collection du Cepravoi.
- Donner accès à un espace de diffusion adapté à l'art choral dans un environnement professionnel de spectacle vivant.
- Permettre à des ensembles émergents de travailler leur projet avec un accompagnement privilégié.

Axes stratégiques

- Favoriser le décloisonnement des esthétiques, l'interdisciplinarité et la rencontre artistique.
- Formaliser un partenariat avec le *Festival de la Voix de Châteauroux* à travers une convention de partenariat de quatre ans (2023-2026). Cet événement majeur en région autour des pratiques vocales, dans lequel le Cepravoi est partie prenante depuis 2006, doit permettre de rendre visibles et de mettre en synergie les différents axes du projet du Cepravoi.
- Mettre en œuvre des résidences artistiques d'ensembles vocaux émergents en partenariat avec le Festival de la Voix.



FVC Concert OFF - © Max of pics

Moyens

- Co-organisation du *Festival de la Voix de Châteauroux*.
- Mise en œuvre d'un dispositif d'aide aux projets des ensembles amateurs avec une attention particulière portée en direction des ensembles émergents, des chœurs d'enfants et de jeunes.
- Échanges avec les réseaux culturels (Scène O Centre, Accords Centre-Val de Loire, A Cœur joie, ...) et recherche de complémentarité.
- Recherche de financement complémentaires.

RÉVÉLER

ACCOMPAGNER LE RENOUVELLEMENT ET LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES CHEFS DES CHŒURS ET DES ENCADRANTS DES PRATIQUES VOCALES ET CHORALES

En 2022, le Cepravoi, associé à Métiers-Culture, a mené une enquête régionale sur la pratique et la professionnalisation des chefs de chœur. Plusieurs observations ont pu en être tirées : d'une part, la nécessité de prévoir le renouvellement générationnel des chefs de chœurs et, d'autre part, en relation avec leur professionnalisation progressive, la nécessité de soutenir leur montée en compétences. Cet accompagnement pourra se faire avec les réseaux partenaires et à travers différents dispositifs tels que le mentorat, l'animation de rencontres et, bien-sûr, par la formation. Sur ce dernier point, alors que le Cepravoi a clarifié le champ de son action autour des pratiques vocales et chorales, un enjeu structurel se pose pour l'association qui s'interroge sur la place de la formation professionnelle dans son projet et sur les modalités de sa mise en œuvre.

Publics

- chefs amateurs et professionnels, encadrants de pratiques vocales et chorales (professeurs de FM, professeurs de chant choral, musiciens intervenants, animateurs, professeurs de chant, professeurs d'éducation musicale, professeurs des écoles).

Objectifs

- Accompagner le renouvellement des chefs de chœurs en région.
- Dans le domaine de la formation professionnelle :
 - déterminer dans quelle mesure le Cepravoi peut être repéré dans le marché ;
 - identifier le meilleur modèle économique ;
 - évaluer l'impact de la certification Qualiopi.
- proposer des thématiques de formations qui répondent aux besoins des publics ciblés.

Axes stratégiques

- Interroger le fonctionnement de l'organisme de formation et son rayonnement en s'appuyant sur le dispositif régional « Trans'Formation ».
- Définir l'identité de l'activité de formation professionnelle du Cepravoi, et la traduire clairement sur le site internet.
- Centrer les actions de formation sur les besoins des chefs de chœur et des encadrants des pratiques vocales et chorales.
- S'appuyer sur les ressources éditoriales du Cepravoi qui participent à la définition de son identité.

Moyens

- Répondre aux demandes de formation qui entrent dans le champ de compétences développé par le Cepravoi.
- Redéfinir les modalités de travail avec les formateurs de ce secteur (contractualisation, formation ingénierie de formation, méthodologie de travail...).
- Rechercher un ou des lieux partenaires pérennes pour les formations.
- Identifier des formats d'actions et des thématiques de formation ciblées pour les chefs de chœurs, des débutants aux plus perfectionnés.
- S'appuyer sur l'enquête menée sur les conditions d'exercice des chefs de chœurs en région.

EXPLORER

PROPOSER DES ESPACES DE PRATIQUES ARTISTIQUES

Du grégorien à la pop, de l'oratorio à la musique improvisée, il y a tant à découvrir. Du petit groupe de chanteurs réunis pour le plaisir au chœur départemental, du chœur de jeunes aux retraités, il y a tant à partager. L'espace est grand ouvert pour toutes les pratiques chorales et vocales. Cepravoi invite à explorer, à découvrir et à partager.

Publics

- Amateurs de la voix, habitants de la région, chanteurs et choristes investis ou non dans une pratique chorale régulière, ensembles vocaux de la région.

Objectifs

- Permettre la découverte et l'exploration de différents univers esthétiques et de formes chorales avec des intervenants qualifiés et spécialisés. Une attention particulière sera portée à l'oralité, aux musiques actuelles, à l'hybridation des pratiques et aux pratiques numériques.
- Donner l'opportunité à chacun d'être acteur de sa pratique, d'enrichir ses compétences et son parcours musical.

Axes stratégiques

- Proposer des actions sous formes de stages et/ou de projets de pratiques artistiques périodiques en favorisant les actions en direction du jeune public.
- Initier des rencontres artistiques et pédagogiques thématiques (Festi'Chante, Labo EverSing, Singing Roadshow...).
- Accompagner des initiatives de territoires, notamment à travers des projets participatifs.
- Accompagner les chœurs de façon personnalisée.

Moyens

- Varier les modalités de mise en œuvre dans des lieux adaptés, dans différents territoires de la région, le cas échéant en mettant en place des partenariats privilégiés avec des lieux.
- Mettre en œuvre des formats d'enseignement et de transmission adaptés et variés, incluant le numérique.
- Renforcer les liens entre les pratiques vocales des établissements d'enseignement artistiques et les pratiques vocales du territoire en s'appuyant sur les dynamiques de réseaux et les schémas départementaux.
- Dispositif d'intervention dans les chœurs à renouveler (dans la ligne du dispositif « À vos marques » expérimenté en 2021 et 2022).



ConcertOff - © Max of pics

ÉCLAIRER

PARTAGER L'INFORMATION ET METTRE À DISPOSITION DES RESSOURCES

Avec son site internet, son expertise, ses réseaux, sa collection de partitions et d'ouvrages sur la direction de chœur, le Cepravoi est un centre de ressources reconnu en région et au-delà. Ce secteur s'est développé et s'est révélé essentiel pendant la crise sanitaire. Il sera développé au cours de ce projet.

Publics

- Amateurs de la voix à la recherche de pratiques artistiques dans lesquelles s'engager, associations chorales et leurs gouvernances, chefs de chœurs et encadrant des pratiques vocales et chorales à la recherche de formation professionnelle et de ressources.

Objectifs

- Créer de la ressource sur des chantiers jugés prioritaires autour de la vie associative des chorales et sur l'emploi des chefs de chœur.
- Développer l'accès à de nouvelles ressources pédagogiques et artistiques.
- Accompagner le renouvellement des chefs de chœurs et leur transition vers l'emploi.
- Augmenter la notoriété numérique du Cepravoi.

Axes stratégiques

- Enrichir le catalogue de partitions de la Collection Cepravoi en lien avec la politique de création.
- Poursuivre la politique d'édition de manuels pratiques.
- Mettre en réseaux les acteurs, notamment les chefs de chœurs pour recueillir leurs besoins et partager des ressources.

- Poursuivre le travail d'enquête sur les conditions d'exercice des chefs de chœur en région, animer des espaces de rencontres, d'échanges et de concertations.
- Disposer de données à jour sur le secteur en fonction des besoins des projets mis en œuvre.
- Optimiser l'accès numérique aux ressources.

Moyens

- Mettre en œuvre un nouveau site internet qui rende lisible le projet.
- Enregistrer des œuvres de la collection avec, le cas échéant, la mise à disposition des fichiers de travail des œuvres.
- Créer une base détaillée et documentée en ligne de la collection Cepravoi à partir du fascicule imprimé en 2019.
- Réunions d'interconnaissance en ligne ou en présentiel.
- Actions de découverte de répertoires.



4. Mise en œuvre

MODES D'INTERVENTIONS

Le Cepravoi s'attache à soutenir et à faire vivre les pratiques vocales dans toute leur diversité, en résonance avec les enjeux du monde actuel (diversité esthétique, lien entre tradition et innovation, coopération, transition écologique, droits culturels...).

Pour la mise en œuvre du projet 2023-2026, les principes d'actions suivants ont été adoptés :

- développer des relations avec et entre les personnes concernées par les pratiques vocales en région ;
- agir pour et avec l'ensemble des professionnels en relation avec les pratiques vocales ;
- développer la fonction de ressources (formation, édition, conseil, mise en réseau...) pour l'ensemble des personnes concernées par les questions de pratiques vocales et de pédagogie ;
- contribuer à la vitalité des territoires de la région en construisant des actions avec des partenaires régionaux, départementaux et locaux (collectivités, écoles de musique, associations...) ;
- accompagner les pratiques et les ensembles émergents.

Il s'efforcera par ailleurs de :

- prendre en compte l'émission carbone de ses actions, dans l'organisation, les programmes et les moyens utilisés ;
- veiller à l'égalité hommes / femmes (même si, dans ce domaine, la pratique chorale présente ses particularités) ;
- mettre en œuvre des pratiques vertueuses, et de sensibiliser ses adhérents aux fondamentaux d'un développement durable.

PLANS D'ACTIONS ANNUELS

Le projet sera décliné de façon opérationnelle selon des plans d'actions annuels qui seront proposés aux partenaires lors des dépôts de demandes de subventions. Des choix sur les actions jugées prioritaires seront ainsi opérés chaque année de façon à phaser la mise en œuvre du projet.

Les arbitrages financiers garantiront l'adéquation entre les moyens et les ambitions.

Des objectifs évaluables et quantifiables permettront de percevoir des évolutions en fin de projet.

NOUVELLE POLITIQUE DE COMMUNICATION

Ce projet quadriennal s'accompagnera d'un renouvellement des outils de communication et d'un plan de communication pour faire connaître les nouveaux axes stratégiques de l'association.

L'objectif est de gagner en visibilité et d'être mieux identifié par un large public.

Les chantiers suivants seront menés :

- la refonte de l'identité graphique de l'association ;
- la création d'un nouveau site Internet pour réorganiser l'accès à l'information et aux ressources ;
- la création d'un système de gestion de la relation client.

RESSOURCES HUMAINES

Gouvernance⁴

La gouvernance du Cepravoi comprend plusieurs niveaux et instances de décision.

Le Conseil d'Administration se réunit quatre à six fois dans l'année pour arbitrer, gérer, définir les grandes orientations et échanger avec la direction. Le bureau intervient selon les besoins liés à l'actualité de l'association.

Le président et la directrice dialoguent régulièrement et font des points sur les actions menées au quotidien par l'équipe.

Le travail de concertation pour ce nouveau projet quadriennal, mené conjointement par le CA et l'équipe salariée, a initié une volonté de poursuivre ce dialogue. Des temps de séminaire, spécifiques à la mise en œuvre du projet, pourront ainsi être organisés chaque année, dans une logique d'évaluation continue.

Équipe salariée

L'équipe permanente est composée de quatre salariés en CDI engagés sur les postes suivants :

- Directrice (temps plein) : Céline Morel-Bringollet ;
- Coordinatrice de formation et de projets de territoire (temps plein) : Geneviève Herbreteau ;
- Chargé de communication et de production (temps partiel 32h) : Tanguy Castel ;
- Adjointe d'administration et de comptabilité (temps partiel 24h) : Claire Proust.

Soit l'équivalent de 3,5 temps plein.

L'association emploie par ailleurs chaque année une vingtaine d'intervenants et formateurs en CDD pour la réalisation de ses actions.

Une adéquation entre les ambitions et les moyens financiers du projet est indispensable pour en garantir la pérennité.

En fonction des priorités qui auront été décidées par le CA et ses partenaires et des ressources financières qui auront été allouées, des adaptations pourront être envisagées :

- augmentation des heures des salariés à temps partiel ;
- embauches ponctuelles sur des projets fléchés dans le cadre d'un accroissement d'activité.

Selon les résultats du travail mené sur la place de la formation professionnelle dans le projet du Cepravoi (suite au diagnostic de *Trans'formation*) les fiches de poste des salariés pourront être retravaillées pour s'adapter aux orientations adoptées.

En tout état de cause, si le Cepravoi veut pouvoir mener à bien ses ambitions, tant dans le domaine de la formation que celui de l'action culturelle, la création d'un nouvel emploi sera nécessaire pour mettre en œuvre ce projet.

Politique RH

Le Cepravoi veillera à développer une politique des ressources humaines en adéquation avec les orientations du projet.

Il s'attachera notamment à :

- développer les compétences des salariés à travers un plan de formation professionnel bâti lors des entretiens annuels et professionnels ;
- faciliter une appropriation collective du projet par l'organisation de temps de travail communs entre l'équipe permanente et les administrateurs de l'association ;
- animer un travail concerté de l'équipe sur ses processus de gestion interne, notamment sur l'utilisation des nouveaux outils numériques qui seront développés pour le nouveau site internet .
- sensibiliser l'équipe et les intervenants au handicap et à l'accueil des publics empêchés.

⁴Voir composition du CA en annexe 1 page 19.

RESSOURCES FINANCIÈRES : DES FINANCEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET DES ARBITRAGES

Les subventions de fonctionnement attribuées par la Région Centre-Val de Loire, la DRAC Centre-Val de Loire et le Département d'Indre-et-Loire sont consacrées à la mise en œuvre du projet artistique et culturel du Cepravoi (financement des actions, charges de personnel, frais fixes...). Les ressources propres de l'association sont principalement liées à la vente de prestations de formation et à son activité d'édition.

La volonté du CA est de maintenir, voire de renforcer sa puissance d'action pour aider au plus près les habitants de la région dans leurs pratiques artistiques. Des moyens humains et financiers supplémentaires devront être mobilisés pour garantir la réussite de ce nouveau projet quadriennal.

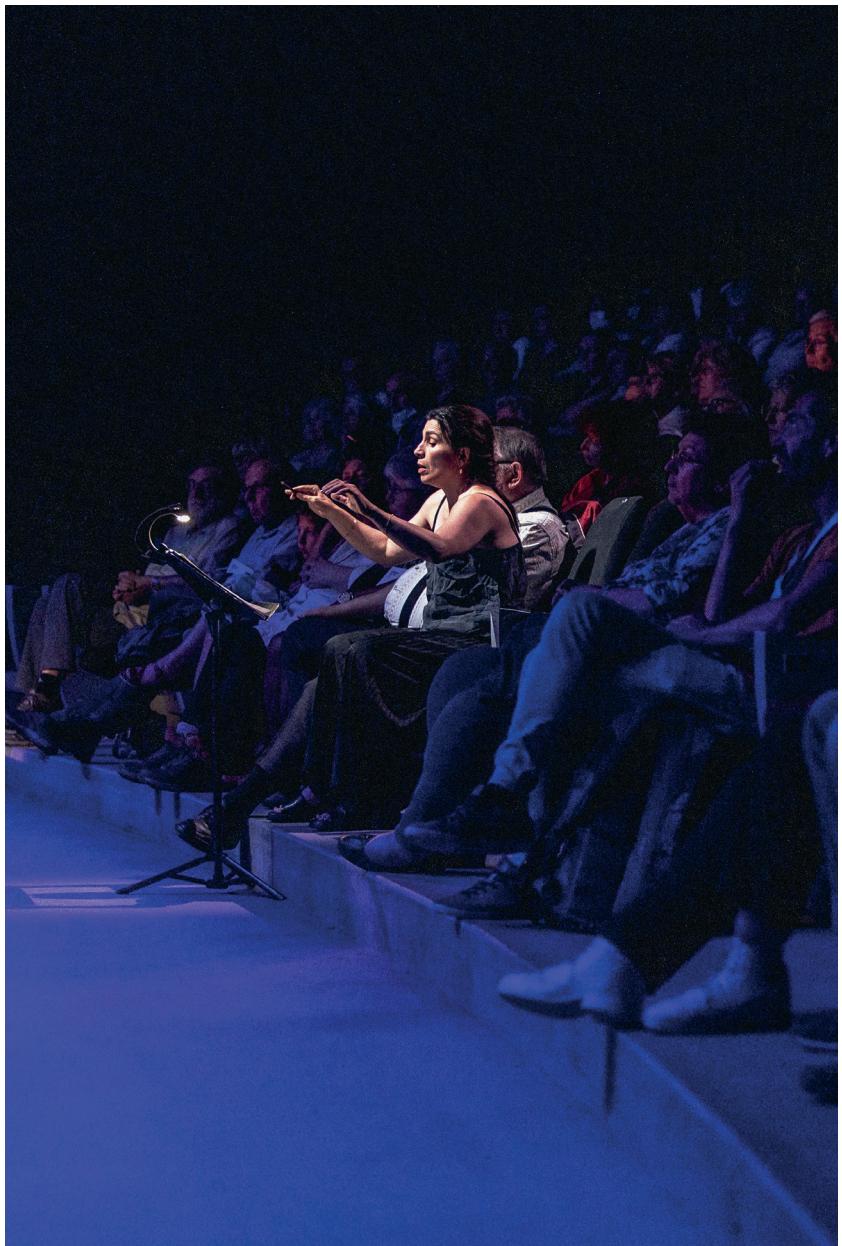
Après la crise du covid, le Cepravoi doit cependant s'adapter à un nouveau contexte de crises multiples qui, à court terme, peut mettre à mal l'équilibre économique de l'association : la forte inflation, le gel budgétaire de la Drac jamais rétabli, la fin de l'aide à l'emploi sur le poste de chargé de communication et de production ainsi que les importantes modifications apportées en 2023 par la convention collective ECLAT dont dépend le Cepravoi, vont avoir un impact inédit et radical sur les charges de fonctionnement et sur la masse salariale de l'association.

Dans ces conditions, le Cepravoi se mobilise pour faire face à cette situation en recherchant des pistes pour répondre à ce défi budgétaire :

- phasage des actions en fonctions des priorités ;
- recherche de financements complémentaires (FDVA, CNM, appels à projets...).

Une augmentation des subventions de fonctionnement sera également demandée à la Région et à la Drac pour soutenir la capacité d'action de notre association.

Les arbitrages financiers seront déterminants pour orienter les choix et les priorités d'action et garantir une adéquation entre les moyens et les ambitions du présent projet.



concert'IN © Max of pics

5. Évaluation

L'évaluation de la mise en œuvre du projet artistique et culturel du Cepravoi prendra en compte les spécificités de la structure, sa relation aux publics et le degré de réalisation des objectifs.

Comme pour le bilan 2019-2022, des critères qualitatifs, associés à des indicateurs quantitatifs, permettront de mettre en lumière la pertinence des actions et les indices de leurs « réussites ». Elle prendra en compte aussi la capacité de la structure à s'adapter aux contextes artistiques, sociaux et politiques.

Les indicateurs permettront de mesurer le rapport entre les moyens engagés, les projets développés et les résultats obtenus au regard des objectifs et ambitions initiales.

L'évaluation se fera de façon régulière et collective. Elle impliquera les opérateurs (direction, salariés, partenaires de projets), les publics (bénéficiaires) et les décideurs (conseil d'administration et partenaires publics). D'un point de vue opérationnel, elle s'attachera à répondre aux questions suivantes :

- comment a-t-on mis en œuvre l'action ou le projet au cours de ses différentes phases ?
- quelle est la conformité des résultats de l'action à l'objectif retenu ?
- quel est l'impact de l'action au regard de son utilité sociale ou de l'intérêt général ?
- quels prolongements sont susceptibles d'être apportés ?

Ce présent projet fera l'objet de points d'étape réguliers et d'une évaluation annuelle réalisée d'une part avec le Conseil d'administration du Cepravoi et d'autre part avec le comité de suivi composé des représentants des partenaires signataires de la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO).

Ce projet constitue cependant un cadre de référence. Il doit rester souple et s'adapter à des ajustements et/ou des réorientations qui pourraient être jugées nécessaires au cours de sa réalisation.



© Max of pics



6. Conclusion

Plus que tout autre de nos schémas d'orientation précédents, le présent projet quadriennal arrive avec opportunité et dans des circonstances particulières. Après les années noires de la pandémie qui a bouleversé toutes les activités, les relations sociales, et parfois le sens de la vie, jamais le contexte, culturel, sociétal, et même environnemental, n'a comme aujourd'hui justifié l'élaboration d'un nouveau projet d'activités du Cepravoi.

C'est pourquoi le Conseil d'Administration a engagé une réflexion approfondie sur la place, la mission, le rôle que peut et doit tenir l'association dans le domaine de la pratique vocale collective, qui touche à la fois de l'artistique, de l'épanouissement personnel et de la relation aux autres.

Si, pour cette même raison, son bilan des quatre dernières années ne correspond pas toujours à ce que prévoyait son précédent projet, le Cepravoi a su s'adapter aux nécessités particulières du moment et apporter son soutien à la pratique chorale qui, maintenant, retrouve progressivement son activité.

Mais cette reprise, est en conséquence l'occasion d'un renouveau. C'est précisément ce contexte particulier qu'a souhaité prendre en compte le Conseil d'Administration dans sa réflexion et dans l'élaboration de ce nouveau projet.

Se déclinant selon les quatre perspectives présentées - impulser, révéler, explorer, éclairer - le projet est large, ambitieux. Il devra s'adapter aux moyens dont il disposera et aux priorités qui apparaîtront. Mais la voie est ouverte et le Cepravoi sera là pour insuffler et accompagner la dynamique qui devrait porter choristes, chanteurs amateurs et professionnels, et ensembles vocaux divers sur ces prochaines années.



Back to Face



Grand Choral - © Max of pics

Annexes



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CEPRAVOI

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EST COMPOSÉ DE
13 ADHÉRENTS ISSUS DU MONDE DU CHANT CHORAL,
DE L'ENSEIGNEMENT ET DES INSTITUTIONS CULTURELLES**

- **Marc BENÉTREAU**

Retraité. Ex-coordonnateur culturel, à Communauté de communes Boischaut-Marche (18).

- **Mathieu BOLCATO**

Chef de chœur, compositeur, chanteur (37).

- **Pauline BONNEAU-PFEIFFER**

Cheffe de chœur, chanteuse, directrice de l'école de musique de Maintenon (28)

- **Pascal CARATY**

Directeur de l'école de musique d'Amboise, représentant de l'UDEA37 (37).

- **Armelle CARNEC**

Retraitee. Choriste, présidente de la chorale Antoine Boëssel de Blois (41)

- **Franck FUMOLEAU, trésorier**

Consultant (37), co-président de L'Asso (Festival Terres du Son et Scène de musiques actuelles Le Temps Machine).

- **Régis GATTIN, trésorier adjoint**

Professeur d'éducation musicale en collège ;
Président du Festival de la Voix de Châteauroux (36).

- **Michel de LANNOY**

Ethnomusicologue, maître de conférences h. cl. honoraire à l'Université François Rabelais de Tours (37) / Retraité.

- **Pierre LAURENT, secrétaire**

Retraité. Chef de chœur (18).

- **Émilie LEGROUX (45)**

Professeure de chant choral au Conservatoire d'Orléans (45).

- **Sébastien MARCHAND**

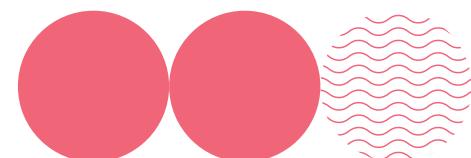
Directeur d'Accords Centre-Val de Loire (41)

- **Jean-Marie PACQUETEAU, président**

Chef de chœur (37) / Retraité. Ancien conseiller « Musique et Danse » au CD37.

- **Danielle RAFFALI**

Retraitee (ex. conseillère pédagogique en éducation musicale de l'Éducation nationale), choriste (36), membre du CA du Festival de la Voix de Châteauroux.



BILAN DU PROJET 2019-2022

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCES :

- Pour accéder au bilan 2019, cliquer [ici](#)
- Pour accéder au bilan 2020, cliquer [ici](#)
- Pour accéder au bilan 2021, cliquer [ici](#)
- Pour accéder au bilan 2022, cliquer [ici](#)

Le projet 2019-2022 s'articulait autour de trois grands axes d'intervention : la **formation, l'action culturelle et l'information**. Chacun de ces axes déclinait des objectifs politiques et des objectifs stratégiques.
Voici ci-dessous le rappel de cette déclinaison et les bilans quantitatifs et qualitatifs qui en ont été faits :

FORMATION

RAPPEL DES OBJECTIFS POLITIQUES

- Conforter le Cepravoi dans son statut et sa fonction d'organisme de formation de référence, dans le domaine des pratiques vocales et de la pédagogie.
- Se conformer au cadre réglementaire de la réforme de la formation professionnelle continue.
- Faire connaître les dispositifs, l'offre et la qualité de formation du Cepravoi dans un environnement de plus en plus « concurrentiel ». On veillera à ce que la proposition de formation soit identifiable par la diversité des publics auxquels elle sera destinée.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Consolider le dispositif de formation destiné aux amateurs.
- Accompagner les professionnels de l'enseignement spécialisé, et leurs employeurs, dans leurs montées en compétences et l'évolution de leurs métiers.
- Favoriser les liens entre « formation initiale » et « formation continue » pour assurer une continuité des parcours de formation.

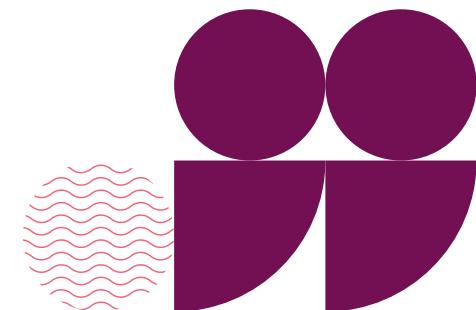
BILAN QUANTITATIF

	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Jours de formations	116	98	58	54	326
Heures de formations	473	214	151	210	1048
Participants	941	643	624	696	2904

On constate une diminution par deux de l'activité de formation à partir de 2020. Ceci est bien évidemment dû à la pandémie survenue en mars 2020 et dont on mesure l'impact durable jusqu'en 2022.

Le nombre de participants a lui seulement baissé d'un tiers, ceci est dû au fait que davantage de formations en ligne regroupant un plus grand nombre de participants sous formes de webinaires ou de rendez-vous en ligne (par exemple les ateliers « chanter avec... ») ont pu être organisés. C'est aussi dû à la mise en place du dispositif « A vos marques » à partir de 2021 et à la reprise progressive des ateliers de pratiques au sein de l'Université. À noter aussi qu'en 2019, le *Labo EverySing* à Tours, a réuni 73 participants.

Avec les stages de pratiques artistiques, c'est l'activité de formation professionnelle qui a été le plus impactée avec 59 stagiaires en 2020 et 50 en 2021 contre 144 en 2019. Avec 93 stagiaires en 2022, ce secteur retrouve progressivement un rythme plus conforme à celui d'avant covid.



BILAN QUALITATIF

Globalement, la pandémie n'a pas impacté la (re)connaissance du Cepravoi en tant qu'organisme de formation, on peut même dire qu'elle a permis d'étendre son rayonnement au-delà du territoire régional. Avec les propositions en ligne de formations innovantes et adaptées à la crise, de nombreux stagiaires d'autres régions se sont manifestés. En moyenne, sur les stages en présentiel, 1/3 des stagiaires viennent d'une autre région que celle du Centre-Val de Loire. Durant la pandémie et les périodes de confinements, pour les formations en ligne, cela pouvait aller jusqu'à 90% des effectifs. Les témoignages sont nombreux de la part des divers publics sur la qualité et la pertinence du travail accompli par le Cepravoi pour la formation continue des publics des pratiques chorales et vocales. Il convient aujourd'hui de poursuivre ce travail en renouvelant l'offre et les formes des actions proposées (stages, projets, rencontres...).

Peu d'actions en direction des chœurs ont pu être mises en place, principalement du fait de la pandémie. Le catalogue de formation imaginé n'a pas été réalisé comme prévu. Cependant, en 2021 l'action « A vos marques » a permis de mesurer la pertinence des interventions au sein des chœurs et d'expérimenter un processus de mise en œuvre : appel à projet, déroulement sur une période, sélection de formateurs... Cette expérience, qui a été renouvelée en 2022, permet d'envisager la conception concrète de nouvelles propositions dans ce domaine. Cela étant dit, la pandémie n'explique pas totalement la non-réalisation du catalogue de formation pour les chœurs : le travail mené dans le secteur de la formation professionnel a fortement occupé les équipes et surtout la coordinatrice de la formation et des projets de territoires, qui a dû se consacrer de façon plus importante au secteur de la formation professionnelle.

À partir de 2020, le Cepravoi s'est en effet appliqué à répondre aux exigences du label qualité de la formation professionnelle Qualiopi pour se conformer à la loi relative à *la Liberté de choisir son avenir professionnel* promulguée le 5 septembre 2018.

Certifié depuis le 23 septembre 2021, le Cepravoi éprouve les changements structurels que ce label impose :

- des processus de mise en œuvre administratifs et pédagogiques fortement alourdi ;
- une nouvelle répartition du temps de charge des salariés pour tenir les exigences du label audité tous les 18 mois (y compris dans le domaine de la communication) ;
- des budgets supplémentaires à mobiliser pour financer la certification (environ 3000€ sur 3 à 4 ans).

Tous ces constats ont initié le besoin d'une réflexion de fond sur ce secteur et sa pertinence dans le projet du Cepravoi. Cela questionne :

- le rayonnement territorial de l'action du Cepravoi dans ce domaine ;
- le rapport aux formateurs et leurs postures face à la démarche Qualiopi du Cepravoi ;
- le rapport investissement / bénéfices pour la structure ;
- la place de ce champ d'action dans la politique régionale.

Par ailleurs, on constate, tant de la part des employeurs que des actifs, une méconnaissance des processus de financements de la formation professionnelle. Un travail d'information dans ce sens doit être poursuivi et mis en place de façon plus formelle.

Enfin, la pandémie a aussi accéléré le rapport au numérique des enseignants de la musique : cadre d'utilisation réglementaire, connaissance des différents outils, maîtrise technique et applications pédagogiques de ces derniers... Le Cepravoi a dû aussi s'adapter à ces demandes et ajuster son offre. Cette évolution est en marche, de même que le renouvellement des pratiques pédagogiques : méthodes actives, dynamique de groupes, pédagogies du rythme et de l'écoute... sont des thématiques sur lesquelles il convient d'offrir de la ressource et d'accompagner les professionnels de la musique.



ACTION CULTURELLE AU SERVICE DES TERRITOIRES ET DE LEURS PUBLICS

RAPPEL DES OBJECTIFS POLITIQUES

- Promouvoir les pratiques vocales des amateurs, comme vectrices de développement du lien social et du mieux-être dans les territoires ;
- Susciter ou faciliter l'intégration des pratiques vocales, à la diversité de leurs esthétiques, dans l'ensemble des champs d'expression proposés aux habitants des territoires ;
- Accompagner le travail des professionnels des pratiques vocales au service du renouvellement des répertoires, de la formation de formateurs et de la diffusion dans le cadre du spectacle vivant.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Apporter un soutien significatif à une dizaine de projets de pratiques chorales sur trois saisons (à partir de 2020/2021) ;
- Initier et/ou accompagner des actions de diffusion pour les pratiques amateurs et valoriser les ensembles professionnels a cappella ;
- Accompagner le « Plan choral » du Ministère de l'Éducation – Ministère de la Culture.

BILAN QUANTITATIF

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS DE CHŒURS	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Nombre de projets	3	2	1	6	
Nombre de chœurs concernés	4	4	1	9	

Les projets et les chœurs concernés sont :

En 2019

- « La légende merveilleuse de Saint-Benoît » (commande / création) avec les chœurs Terre de Chœurs (18) et La Chantrolle (18) en partenariat avec les Futurs de l'écrit (CCR Noirlac)
- « Didon et Enée » avec La Chambriolle (37) en partenariat avec l'ensemble Consonance (dir. François Bazola)
- Formation « L'oreille à la voix » avec Daïnouri Choque pour l'ensemble vocal Variation (45)

En 2020 et 2021 :

- « Lumières de Noël » avec l'ensemble vocal Antoine Boëssel, l'Escapade et la Notina (41) en partenariat avec l'ensemble Beatus
- « Nos chants ne parviennent jamais à destination, les fantômes les boivent en route » avec le chœur ElaNaveVa

En 2022 :

- Soutien à la commande d'une œuvre au compositeur Ivo Antognini par le chœur « La Sarabande ».

Annulation du projet « le songe de Ligéria » avec le chœur Honneger (41) et le quatuor Arabesques initié en 2020 à cause de la pandémie.



Chanteuses Ndima - © Max of pics

FESTIVAL DE LA VOIX DE CHÂTEAUROUX	2019	2020	2021 FESTIVAL EN LIGNE	2022
Participants aux ateliers	700			455
Spectateurs concert'Off	2371			2014
Nombres d'ensembles amateurs inscrits	23	Annulé (pandémie)	400	23
Spectateurs Concert'In	3069			1725
Concert en livestreame		1		4

En plus de l'accompagnement des projets de chœurs et la mise en œuvre du Festival de la Voix de Châteauroux, le Cepravoi a mené plusieurs projets évènementiels ponctuels :

- Accompagnement d'interventions pédagogiques pour des écoles élémentaires à Fontaines-en-Sologne, Vineuil et Chaumont-sur-Loire (41) en 2019 et 2020
- Co-accueil de la chanteuse ukrainienne Mariana Sadovska en janvier 2020 avec l'Université de Tours pour l'animation d'une conférence, d'un stage et la présentation d'un concert incluant la participation du CHUT (Chœur de l'Université de Tours).
- Organisation de répétitions ouvertes pour les chefs de la région à Tours dans le cadre des Concerts d'automne et à Vierzon en 2021 ;
- Co-organisation d'un week-end en immersion dans l'univers du chœur Mikrokosmos en 2021
- Accueil des chanteur·se·s, danseur·se·s et instrumentistes du groupe pygmées Ndima pour l'animation d'une conférence, d'un stage et la présentation d'un concert, en partenariat avec l'Université de Tours en 2022.

BILAN QUALITATIF**ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE CHŒURS**

Six projets, sur les dix envisagés, ont pu être soutenus auprès de neuf ensembles bénéficiaires. Cette période de pandémie n'a pas été du tout propice à une mise en œuvre sereine d'un nouveau dispositif initié en 2019 et qui devait trouver son plein essor à partir de 2020.

Au-delà d'un contexte défavorable, et dans la perspective du prochain projet, il faut cependant s'interroger sur la meilleure façon d'accompagner ces projets des ensembles : communication, périodicité, enjeux. Une approche plus participative, en impliquant davantage les ensembles de la région dans le choix des projets, pourrait être envisagée. Le climat de crise et d'urgence vécu de 2020 à 2022 n'a pas rendu possible un travail préalable de diagnostic et d'analyse des dossiers et nous le regrettons.

Enfin, la charge de travail des salariés responsables de cet accompagnement (chargé de communication et coordinatrice de projets de formation et de projets de territoires) s'est révélée inadaptée aux ambitions de ce champ d'activité. Il faudra être en mesure d'être réaliste sur les ambitions et les moyens affectés.



© Max of pics

CO-ORGANISATION DU FESTIVAL DE LA VOIX DE CHATEAUROUX

Depuis 2006, le Cepravoi est partenaire du Festival de la Voix de Châteauroux. Avec son appui, il a pu :

- initier sa politique de commande et d'édition ;
- mettre en place des actions de sensibilisation aux pratiques chorales dans un cadre événementiel ;
- mettre en œuvre une dynamique de diffusion de la pratique chorale amateurs sur le territoire régional et national ;
- initier des rencontres artistiques.

De 2019 à 2022, le Cepravoi a investi du temps humain à travers l'action de la directrice et le fléchage de 35h mensuelles du poste de chargé de communication et de production pour la coordination de l'évènement.

En 18 ans, le festival est devenu un événement majeur en région et étend chaque année son rayonnement régional et national (28 chœurs amateurs participeront à l'édition 2023 et une dizaine sont sur une liste d'attente pour 2024).

Le festival rend visible et met en synergie les différents axes du projet du Cepravoi. Son implication est importante et cela a notamment été flagrant durant la période du projet 2019-2022. Avec la pandémie, l'édition 2020 a été annulée et une édition en ligne a été proposée en 2021. Le Cepravoi s'est pleinement engagé dans cette édition numérique en mettant en œuvre les ateliers à distance (400 participants) et en organisant des répétitions et des concerts en ligne.

Avec les autres partenaires organisateurs (l'association du Festival de la Voix et le chœur de chambre *Mikrokosmos*), il convient aujourd'hui de mieux formaliser encore les contours de l'engagement du Cepravoi, notamment sur l'investissement de ses salariés mais aussi sur les objectifs communs et complémentaires des deux associations.

AUTRES PROJETS D'ACTION CULTURELLE

Les autres projets menés de 2019 à 2022 sont le fruit d'opportunités. C'est là une des forces du Cepravoi de se montrer souple, adaptable et réactif. Cependant, la lisibilité des actions de notre association gagnerait en clarté si ces projets s'intégraient dans des objectifs stratégiques mieux définis en termes de publics et de territoires.

Il faudrait aussi être en mesure de pouvoir apporter un soutien financier plus conséquent pour mener à bien des projets ambitieux et réalistes et soutenir davantage leurs mises en œuvre avec les partenaires. Car, là encore, la force de travail de l'équipe salariée est limitée.

UNE ACTION INEXISTANTE DANS LE CADRE DU « PLAN CHORALE »

La circulaire interministérielle n° 2019-013 du 18 janvier 2019 parue au BOEN du 31 janvier 2019 précisait les modalités de pilotage et les leviers d'action qui permettront aux responsables régionaux et départementaux du Ministère de l'Éducation Nationale et du Ministère de la Culture de mieux définir la stratégie territoriale de développement du chant choral et de renforcer l'efficacité de sa mise en œuvre dans le cadre du « plan chorale » annoncé en décembre 2017. Son troisième chapitre traitait des chœurs régionaux d'enseignants (pour en savoir plus, cliquer ici).

Le Cepravoi n'a jamais été sollicité pour participer à cette mise en œuvre. On peut regretter l'absence de collaboration entre le Cepravoi et les institutions régionales de l'Éducation Nationale, il y aurait sans aucun doute beaucoup d'avantages à relier les dynamiques de territoires mais, force est de constater que ce vœu nécessiterait avant tout un besoin clairement exprimé de l'Éducation Nationale et impliquerait, de par l'ampleur du public visé et du nombre d'interlocuteurs en jeu, des moyens humains dédiés afin de répondre efficacement au suivi d'un chantier qu'une équipe qui a déjà atteint ses limites de fonctionnement aurait, à l'heure actuelle, du mal à mobiliser. Il conviendra de définir si cet axe devient prioritaire ou non dans le prochain projet, avec un volet financier en conséquence.

RESSOURCES ET INFORMATION

RAPPEL DES OBJECTIFS POLITIQUES

- Recueillir, conserver et qualifier toutes les informations relatives aux pratiques vocales et aux pédagogies afférentes, dans le champ du spectacle vivant et dans celui des politiques culturelles ;
- Mettre à disposition des acteurs culturels des territoires, par les différents outils de communication, disponibles ou évolutifs, toutes les ressources leur permettant de mettre à jour en permanence leur connaissance de la vitalité des pratiques vocales sur l'ensemble du territoire régional, et au-delà, pour en enrichir leurs propres pratiques ;
- Développer le niveau d'expertise de l'association, au service de sa fonction de proposition et d'intervention.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES :

- Assurer une veille artistique et pédagogique.
- Assurer une veille « métiers » et « environnement culturel ».
- Recueillir et animer une information qualifiée à disposition des publics.



BILAN QUANTITATIF**RESSOURCES**

COLLECTION CEPRAVOI	2019	2020	2021	2022
Partitions référencées dans la collection	49	50	50	51

Nouvelles commandes/arrangements	1	1		3
----------------------------------	---	---	--	---

ANNUAIRES	2019	2020	2021	2022
Chœurs référencés	404	404	404	400

Professeur·es de chant référencés	126	126	126	123
-----------------------------------	-----	-----	-----	-----

ÉDITION	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Les Brise-Glace (nbre d'ex vendus)		417	251	256	924
La dynamique du chœur			399	209	608

RENDEZ-VOUS EN LIGNE	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Nombre de rendez-vous		8	11	4	23
Nombre de participants		584	340	108	1032

RÉALISATION DE CAPSULES VIDÉO	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Le chanteur et son masque			5		
Nombre de participants		584	340	108	1032

COMMUNICATION

LETTRES D'INFORMATION	2019	2020	2021	2022
Lettre d'actualités du Cepravoi et de la vie chorale	11	16	20	30
Infos spéciales	20	30	29	8
Nombre d'abonnés	4450	4040	4500	5094

RÉSEAUX SOCIAUX	2019	2020	2021	2022
Facebook	2450	2786	2878	2990
Instagram	166	275	324	396
LinkedIn	0	0	0	34

BILAN QUALITATIF**DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ DE VEILLE ET D'INFORMATION**

Le pôle ressources est sans nul doute le secteur qui a connu le plus de bouleversement, la période de crise ayant accéléré ce processus. En quatre ans 540 personnes supplémentaires se sont abonnées à la page facebook du Cepravoi et plus de 600 à la lettre d'information.

Avec la pandémie, le besoin d'information a été doublé. Le travail de veille et de vérifications des informations, tant sur les risques sanitaires que sur l'interprétation des décrets successifs, a permis au Cepravoi d'accompagner bien au-delà de la région Centre-Val de Loire les acteurs du chant choral sur des temps d'information individualisés et collectifs.

Entre 2020 et 2022, le Cepravoi a mis en place 23 rendez-vous en ligne aux thématiques variées :

- Point d'information sur la pratique du chant choral pendant la pandémie (320 participants lors du premier rendez-vous le 6 juin 2020) ;
- Découverte du livre les Brise-Glace et création d'un « Service Après-Vente » ;
- Webinaire « Organiser son Assemblée générale à distance » ;
- Webinaires sur l'enseignement musicale et les outils numériques ;
- Découverte du logiciel Jamulus ;
- Rencontres de chefs ;
- Etc...

La création de capsules vidéo sur le thème « Le chanteur et son masque » a même été expérimentée avec succès pour répondre aux nombreuses interrogations émises par les choristes face à cette injonction de prévention médicale en tant de pandémie.

L'équipe s'est ainsi familiarisée avec le « distanciel » qui est aujourd'hui devenu une pratique usuelle et acceptée par les publics.

Aujourd'hui ces rendez-vous sont moins nombreux qu'en période de pandémie mais ils restent un moyen efficient de diffusion de l'information. Le Cepravoi reste régulièrement sollicité pour donner des conseils personnalisés aux chefs et aux responsables des associations chorales.

MISE EN PLACE DE L'ACTIVITÉ D'ÉDITION

En 2020, le Cepravoi a édité la traduction du livre *Les Brise-Glace* de Tine Fris-Ronsfeld et Kristoffer Fynbo-Thorning, puis en 2021 celle du livre *La Dynamique du Chœur* de Malene Rigtrup et Morten Kjær.

Ces livres vendus à 1532 exemplaires (toutes ventes cumulées) témoignent du besoin des encadrants des pratiques chorales et vocales de disposer d'ouvrages de référence dans leur domaine d'activité. Ils participent au rayonnement du Cepravoi et à sa notoriété. La « pédagogie » des *Brise-Glace* circule dans de nombreux milieux et institutions (conservatoire, chorales, centres d'animation). Il a dernièrement été utilisé comme outil pédagogique dans le cadre du projet « EVE » à la Philharmonie de Paris.

Le Cepravoi a formé un référent pédagogique dans ce domaine, Mathis Capiaux, et a conçu une formation professionnelle sur ce thème. Il répond par ailleurs aux demandes ponctuelles de présentation des livres dans le cadre de congrès de réseaux.

Si cette politique d'édition présente de nombreux avantages, il convient aussi d'en maîtriser les impacts en termes de gestion. La parution d'un nouveau livre entraîne à chaque fois de nombreuses commandes toutes expédiées depuis le siège social du Cepravoi. Ceci se régule au fur et à mesure, mais cette donnée devra être prise en compte lors du développement d'un nouveau projet d'édition.

POURSUITE DE L'ACTIVITÉ DE COMMANDES ET DU PARTENARIAT AVEC LA MAISON D'ÉDITION LA SINFONIE D'ORPHÉE.

Malgré la pandémie, la politique de commande s'est poursuivie. Deux œuvres ont été éditées :

- *La légende merveilleuse de Saint-Benoît* par Jean-Christophe Rozas (2019),
- *Miracle* (version SATB et version pour 3 voix de femmes) de Bassey Ebong (2020).

Une commande et un arrangement ont été passés dans le cadre du festival 2022 :

- *Bamidélé* de Bassey Ebong ;
- *Né quelque part* de Maxime Le Forestier arrangé par Mathis Capiaux.

Depuis 2006, le Cepravoi a pu faire référencer 51 œuvres dans sa collection éditées chez *La Sinfonie d'Orphée*. Ce répertoire, très riche, adapté à la pratique amateur, mériterait d'être mieux valorisé. Cette problématique de valorisation rejoint celle plus générale de la présentation digitale de l'action du Cepravoi et la nécessité de renouveler le site internet du Cepravoi.

UN SITE INTERNET À BOUT DE SOUFFLE

Le site internet date de 2012 et nécessite une refonte complète. Il permettra de mettre en avant le prochain projet et d'améliorer les processus d'information, de gestion et de suivi des activités.

RÉALISATION D'ENQUÊTES

La pandémie a eu un impact important sur l'activité chorale :

- Baisse des effectifs ;
- Aggravation du déséquilibre hommes / femmes dans les pupitres ;
- Départ anticipé de chefs de chœurs en fin de carrière ;
- Fragilité financière ;
- Interrogation des pratiques associatives ;
- Etc.

Le Cepravoi a suivi avec attention ces différents changements à travers deux enquêtes :

- L'une, en début de saison 2020 et 2021, sur « **les conditions de reprise des pratiques chorales** » ;
- L'autre, en 2022, sur « **les conditions d'exercice des chefs de chœurs en région Centre-Val de Loire** », en partenariat avec *Métiers Culture* et Guillaume Lurton, chercheur au laboratoire CEREGE de l'Université de Poitiers. Cette dernière a fait apparaître la perspective d'une vague de départ d'ici 5 à 10 ans de chefs de chœur en fin de carrière et un nouveau profil de chef qui s'inscrit dans une dynamique professionnelle. Ces constats mettant les associations chorales face à de nouveaux fonctionnements associatifs et à des responsabilités d'employeur inédites, cette évolution devra être prise en compte dans le prochain projet du Cepravoi.



CEPRAVCI

CEntre de PRAtiques VOcales et Instrumentales
en région Centre-Val de Loire

